Charte d'utilisation de la thèque A3 « Métal et verre » de la plateforme ArchéoScience

Préambule : cette charte vient en complément du règlement intérieur de la plateforme ArchéoScience et de celui du laboratoire TRACES qui s'appliquent par défaut et en régissent le fonctionnement global, l'accessibilité et la gestion des consommables, mais dont elle précise certaines règles de fonctionnement particulières.

La thèque « Métal et verre » de la plateforme ArchéoScience regroupe plusieurs référentiels autour de ces matériaux. Ils sont composés de fragments (verre brut, vaisselle, contenants, vitres, scories, barres de fer...) issus de collections archéologiques et expérimentales mises en dépôt, selon conventions, par des musées ou des centres de conservation et d'étude (CCE) et, pour le verre, de reproductions de formes antiques et médiévales acquises par TRACES auprès d'un maître-verrier. Une banque de données matérielles sur le verre archéologique des périodes de l'Antiquité et du Moyen Âge (IIe s. av. n. è. au XVe s.) et sur les métaux anciens (or, cuivre, étain, bronze, argent, plomb, fer) de la Protohistoire au Moyen Âge est disponible.

1 Organisation

1.1 Salles dédiées

La thèque A3 dispose de la salle F2-09.

Cette salle est dédiée à la fois au métal et au verre et regroupe des référentiels archéologiques et expérimentaux destinés aux études réalisées sur ces types de vestiges et aux formations s'appuyant sur ces matériaux.

Elle est réservée, exclusivement, à l'analyse des collections archéologiques (observation, comparaison, identification, dessins, enregistrement en base de données), en particulier à l'aide des référentiels technologiques et typologiques.

Les collections en cours d'étude sont également stockées dans cette salle, pour une durée limitée au temps de l'étude. Les collections « métal » qui n'appartiennent pas aux référentiels doivent être stockées en salle F0-19.

1.2 Responsabilité

Les responsables de cette thèque sont :

- pour le verre : Marie-Thérèse Marty <u>marie-therese.marty@univ-tlse2.fr</u>
- pour le métal : Marie-Pierre Coustures <u>marie-pierre.coustures@univ-tlse2.fr</u>

2 Fonctionnement particulier / conditions d'accès spécifiques

Sans objet, le règlement intérieur de la plateforme s'applique par défaut.

Cependant, par sécurité (notamment pour les collections fragiles de verre) et pour le bon usage de cet espace collectif, il est demandé de ne rien laisser sur les tables. Des espaces de rangement pour les collections en cours d'étude sont à disposition dans les rayonnages.

3 Équipement

La salle F2-09 dispose d'un ordinateur fixe qui permet l'accès aux bases de données des référentiels disponibles (inventaire, description, photographies, données d'analyse), aux vidéos sur les expérimentations. Les référentiels sont stockés dans les rayonnages. Les référentiels expérimentaux concernant le verre sont exposés dans deux vitrines fermées à clé : la sortie des copies de verres n'est effectuée que par la responsable. De même, l'accès aux collections entreposées dans l'armoire forte nécessite la présence ou l'autorisation de la responsable.

La salle F2-09 met également à disposition des documents de travail (typologies, manuels méthodologiques, catalogue de musées...) ainsi que du matériel de dessin, de mesure, de marquage, de rangement...). Aucun de ces documents ou matériels ne pourra quitter la salle, sans autorisation écrite de la responsable.

Autres matériels mis à disposition :

- Stéréomicroscope (loupe binoculaire) à bras pour l'observation des matériaux volumineux.
- Microscope optique en transmission et réflexion pour l'observation des échantillons de référence ayant fait l'objet de préparations spécifiques (lames minces ou sections polies), ces échantillons ne pouvant être sortis de la thèque.

Ces appareils ne font pas l'objet de réservation individuelle dans Resarcheo et devront être utilisés de manière concertée par les différents usagers.

4 Règles financières spécifiques

Sans objet, le règlement intérieur de la plateforme s'applique par défaut.